

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL ( CILSS )**

***Sixième Réunion du Conseil des Ministres  
N'Djaména (Tchad) du 6 au 11 Décembre 1976***

**COMpte RENDU DU CONSEIL**

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

Sixième Conseil des Ministres  
N'Djaména (Tchad) 6-11 décembre 1976

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

## SOMMAIRE

	Pages
<u>Première partie : DÉROULEMENT DE LA RÉUNION</u>	
I) <u>ORGANISATION DE LA RÉUNION</u> .....	2
I.A. Ouverture.....	2
I.B. Allocution d'ouverture.....	3
I.C. Adoption de l'Ordre du Jour.....	7
II) <u>EXAMEN DES TRAVAUX DES EXPERTS</u>	8
1. Perspectives campagnes agricoles 76/77	8
2. Programme d'agrométéorologie.....	9
3. Examen des travaux sur l'Institut du Sahel	10
4. Nouveaux projets à inscrire au compendium	10
5. Examen des résolutions de la réunion CILSS/ ONG.....	12
6. Examen des travaux préliminaires du groupe de travail du Club des Amis du Sahel...	13
7. Problèmes de l'utilisation des crédits UNSO.....	14
8. Proposition de la P A A I.....	15
9. Centre d'information des Nations Unies pour le Sahel.....	15
10. Problème de personnel - Nominations....	16
11. Organisation - Structure du CILSS.....	17
12. Questions financières - Budget 1977....	17
III) <u>LIEU ET DATE DU 7ème CONSEIL</u>	21
<u>Deuxième partie : CLOTURE</u>	22
- Résolutions.....	23
- Motion de Remerciements.....	32
- Communiqué Final.....	33
- Discours de clôture.....	35
<u>Troisième partie : ANNEXES</u>	37
- Liste des documents.....	38
- Liste des participants.....	41

Première partie : DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

I. ORGANISATION DE LA REUNIONI.A. OUVERTURE

1. Le 9 décembre 1976, Son Excellence le Commandant ROASNGAR M'BAIDOLLOUMAL, Ministre du Développement Agricole et Pastoral et de la Lutte contre les Calamités Naturelles de la République du Tchad, a ouvert, à N'DJAMENA dans la salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères, les travaux du **sixième Conseil des Ministres du CILSS**, qui faisait suite à la ~~réunion~~ des Experts qui ~~est~~ est tenue dans la même ville du 6 au 9 décembre 1976.
2. Les travaux du Conseil se sont déroulés du 9 au 11 décembre 1976 sous la Présidence du Chef d'Escadron BOULAMA MANGA, Ministre du Développement Rural de la République du Niger, Coordonnateur en exercice du CILSS.

## I. B. ALLOCUTION D'OUVERTURE

Son Excellence le Commandant ROASNGAR a prononcé l'allocution d'ouverture suivante :

Messieurs les Ministres,

Excellences,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Mesdames,

Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur et un réel plaisir de vous adresser, au nom du Conseil Militaire et du Gouvernement provisoire de la République du Tchad, nos souhaits de bienvenue en terre Tchadienne à l'occasion de ce Sixième Conseil des Ministres du Comité Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Je voudrais particulièrement saluer les Représentants des Organisations Internationales et des pays donateurs, dont la présence habituelle aux assises du CILSS constitue pour nous un réconfort autant qu'elle témoigne de l'intérêt que leurs Organisations accordent aux problèmes spécifiques de notre région.

J'ose espérer qu'en dépit des insuffisances et imperfections matérielles de l'accueil, vous trouverez ici toute la sollicitude voulue susceptible de générer un climat d'ensemble favorable au bon déroulement de nos travaux.

La fréquence soutenue des réunions du CILSS constitue une preuve irrécusable de la vitalité de notre jeune Organisation. Néanmoins, la présente session occupe une place particulière.

Elle occupe une place particulière dans la mesure où elle fait suite au cinquième Conseil de Dakar où nous avons parachevé la structure administrative et technique de l'exécutif de notre Comité pour le rendre plus fonctionnel de manière à le mettre en position de mieux accomplir les tâches que nous lui avons assignées.

Elle occupe aussi une place particulière dans la mesure où elle fait suite à la réunion constitutive du Club des Amis de Sahel, réunion au cours de laquelle dans un élan exemplaire de solidarité et de coopération, les pays membres du CILSS, les pays amis et les Organisations Internationales ont, d'un commun accord, convenu, d'une structure d'objectifs pour le développement du Sahel et se sont engagés à œuvrer à leur réalisation.

C'est dire que c'est sous le coup d'une impulsion nouvelle que se tient ce Conseil.

Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,  
Mesdames,  
Messieurs,

S'il est quelque peu hâtif de vouloir dresser quelque bilan exhaustifs des activités du CILSS ou d'en évaluer des résultats mêmes provisoires, un regard rétrospectif sur l'itinéraire parcouru depuis Ouagadougou nous semble nécessaire pour en quelque sorte baliser le chemin parcouru.

Souvenons-nous durant la première quinzaine du mois de Septembre 1973, la capitale de la Haute-Volta a été le théâtre d'une activité internationale intense qui s'est fixé comme objectif, pour reprendre les termes de Son Excellence Monsieur le Président Sangoulé LAMIZANA, "De rechercher les voies et moyens qui permettront de préserver les populations de cette région de la hantise et de l'incertitude du lendemain, pour leur préparer un avenir meilleur de progrès et de bien être". A cet appel vibrant devaient faire écho ceux lancés par l'assemblée des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité Africaine.

La radio, la télévision, bref, les massmedia du monde entier, ont fait connaître le drame que vivaient des millions d'individus. Un vaste mouvement de solidarité s'en est suivi, mouvement qui s'est concrétisé par les mesures d'urgence et la prise en considération officielle par les pays et Organismes donateurs du programme minima de relèvement du Sahel.

Parlant précisément du programme de Ouagadougou, nous dirons sans ambages : le faible niveau d'exécution des projets inscrits dans ce programme tel que relevé par les Chefs d'Etats lors du 2ème sommet de Nouakchott, s'il tient à des causes multiples, nous a donné le sentiment d'une sorte de désaffection à l'égard de la condition sahélienne quand les stéréotypes accrochants de la souffrance véhiculés par les massmedia ont cessé de tenir l'affiche.

On a pu constaté à cet égard que certaines supputations se parant de l'outil scientifique ont eu tendance à présenter le phénomène comme un évènement exceptionnel, périodique et limité, comme si la dégradation cumulative de l'écosystème sahélien n'était pas une évidence !

Rien ne peut mieux mettre en évidence l'évolution de cette désertification que les leçons de l'histoire. Le Cheykh El-Tounsy, lors de son voyage au Ouaddaï se situant au tout début du XIXème siècle fournit les précisions suivantes : "Au Ouaddaï presque partout abondent des courants d'eaux vives, presque partout des arbres en végétations toujours retentissantes du chant des oiseaux. Depuis la province de l'Est jusqu'à la rivière qui coule à l'extrême limite du royaume de l'Ouest, on n'a à traverser aucun espace pour lequel il faille s'approvisionner d'eau. A chaque village et pendant environ 22 jours qu'exige ce trajet, on rencontre partout de l'eau, des cours d'eau, des champs ensemencés". L'ensemble de ces renseignements, bien que succincts, laisse incontestablement l'impression d'un Ouaddaï beaucoup plus boisé et beaucoup moins sec qu'il ne l'est actuellement.

Nous parlions tout à l'heure d'une certaine désaffection pour la cause du Sahel quand la compassion provoquée par le choc de l'évènement s'est quelque peu estompée.

Cette appréhension devait quelque peu se dissiper suite à la réunion du Club des Amis du Sahel où la spécificité du Sahel a été reconnue pour ne pas dire institutionnalisée.

L'objectif d'autosuffisance alimentaire étayée d'actions d'accompagnement en matière d'aménagement du territoire, et de développement des ressources humaines, représente à nos yeux un choix politique réaliste, tant il est vrai que nous sommes encore à une étape où le souci le plus important du développement est le niveau de satisfaction des besoins élémentaires de nos populations.

Un cadre de planification sur la base d'études prospectives pertinentes est en train de s'élaborer pour le Sahel.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur les travaux des équipes de travail du Club des Amis du Sahel et c'est avec un intérêt particulier que nous prendrons connaissance au cours de ce Conseil, de l'état d'avancement de leur travaux.

Nous pouvons donc dire que la mise en œuvre et de la gestion du programme de Ouagadougou a l'ébauche d'un cadre de planification pour le développement du Sahel tel que nous aurons à en débattre dans quelques instants, le CILSS a parcouru un "bon" chemin.

Messieurs les Ministres,

Excellences,

Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Mesdames,

Messieurs,

Dans l'effort inoui que nous avons à consentir pour le bien-être de nos populations, il ne fait pas de doute que nos Gouvernements respectifs entendent compter d'avantage sur leurs propres ressources humaines et naturelles. Mais l'émergence d'un système d'interdépendance planétaire, où des relations économiques si inégalées avec persistance laissent dans ce cadre peu de chances de succès à nos efforts propres, si une nouvelle urgente compréhension de la coopération ne se fait pas jour !

L'estimation de premier jet de la FAO du volume des investissements nécessaires à la réalisation de l'objectif "autosuffisance alimentaire" me fait penser à cette sorte d'estimation, faite il y a deux mille ans, concernant l'état précaire de l'environnement et inscrite dans le livre des proverbes. Je cite : "La terre inculte peut produire assez de nourriture pour nourrir les pauvres mais, même cela peut être enlevé par injustice".

Continuerons-nous à être témoins de la révolution verte séparant, ainsi qu'on enfonce un coin, ceux q i peuvent s'offrir les semences miracles et les nouvelles techniques agraires et ceux qui ne le peuvent pas et qui s'enlissent dans le marécage de la pauvreté ?

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre bienveillante attention.

#### I.C. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil a examiné et adopté l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen des travaux des experts
- 2. Lieu et date du 7ème Conseil des Ministres
- 3. Autres questions

## II. EXAMEN DES TRAVAUX DES EXPERTS

### 1. PERSPECTIVES DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1976/77 DANS CHACUN DES PAYS MEMBRES DU CILSS

1.1 - DU NORD DE L'ISOHYETE 500 MM : La pluie a été déficiente et notamment insuffisante pour entretenir les cultures. Dans certaines régions, la situation a été comparable à celle de 1972/73. Les crues des fleuves ont été faibles et étalées. Il en a résulté de mauvaises récoltes de céréales et une insuffisance des pâturages. Il s'agit essentiellement du Sahel Nigérien, de la Mauritanie, du centre Nord du Sénégal, du Sahel Tchadien, des îles du Cap-Vert, ces dernières n'ayant enregistré que 10 % de la production agricole normale.

1.2 - AU SUD DE L'ISOHYTE 500 MM : Si la situation a été relativement meilleure comparée à celle qui prévaut au nord, on note cependant d'une part un déficit pluviométrique global par endroits et, d'autres part, un glissement anormal de l'hivernage vers la fin du mois d'octobre et même le début du mois de novembre. La situation hydronititaire a été généralement satisfaisante ; mais pour l'avenir il convient de renforcer et de mobiliser tous les moyens de lutte contre les ennemis des cultures.

#### 1.3 - COMPTE TENU DE CE TABLEAU LE CONSEIL :

- i) - a mis l'accent sur les difficultés qui subsistent encore au Sahel en matière agricole,
- ii) - a demandé aux états de communiquer leurs déficits céréaliers au Secrétariat du CILSS, pour diffusion auprès des donateurs,
- iii) - a chargé le Coordonnateur en exercice d'entreprendre une campagne de sensibilisation de l'opinion internationale sur la situation qui prévaut afin que la communauté internationale apporte aide et assistance aux pays touchés.

2. PROGRAMME D'AGROMETEOROLOGIE ET D'HYDROLOGIE OPERATIONNELLE DE NIAMEY

2.1 - Le Conseil a examiné l'ensemble des documents du programme en tenant compte des observations du 5ème Conseil des Ministres. Il faut rappeler que le Conseil extraordinaire qui devait se réunir à Niamey début Juin 1976 pour se pencher plus spécialement sur ces problèmes n'a pu avoir lieu.

2.2 - Le 6ème Conseil a donc examiné et adopté :

- Le projet de Statut du Centre, après légères modifications des articles 2 et 9, tendant à inclure les cadres de l'agriculture,
- Le programme d'études : s'agissant de ce programme un état membre a insisté sur la nécessité de former dans le Centre des cadres moyens au moins pendant une période, en les recrutant au niveau de la troisième ou de la seconde, car ces besoins sont supérieurs à ceux des cadres supérieurs. Après discussions et échanges de points de vue, il a été décidé que le Conseil de perfectionnement pédagogique et scientifique du Centre fera des propositions concrètes concernant ce problème.
- Les conditions d'admission
- L'ensemble des décrets relatifs à la gestion du programme régional  
(projet d'accord sur la gestion du programme, cahier des charges, règles et procédures du Comité Exécutif du programme).

2.3 - En rapport avec le programme d'agrométéorologie et d'hydrologie opérationnelle de Niamey, le Conseil a pris un certain nombre de décisions.:

- i) - il a procédé à la nomination de Monsieur Nana FALL, candidat sénégalais, comme Directeur du Centre (il y avait deux candidatures : une sénégalaise et une voltaïque),
- ii) - il a retenu le candidat Tchadien pour le poste d'administrateur du Centre de Niamey.

3. EXAMEN DES TRAVAUX DE LA REUNION DES RESPONSABLES NATIONAUX DE LA RECHERCHE SUR L'INSTITUT DU SAHEL

Le Conseil, à la lumière des conclusions de la réunion des experts, a adopté les dispositions suivantes :

- i) - il a adopté, par acclamation, la proposition désignant Bamako comme siège du futur Institut,
- ii) - il a demandé à la Mauritanie de désigner un cadre comme Directeur de l'Institut ; le nouveau Directeur devra se pencher dès que possible, d'une part, sur la création d'une cellule de coordination contre les ennemis des cultures en rapport avec certains Organismes Intérêts comme l'OCLALAV l'OICMA, la CEAQ, la FAO et, d'autre part, sur la mise sur pied d'un réseau régional d'information et de documentation en collaboration avec les centres de documentation existants comme ceux de l'OMVS, de la Commission du Fleuve Niger, de l'ADRAO, etc...
- iii) - il a donné mandat au Secrétariat du CILSS pour organiser une réunion élargie aux Organisations Internationales et Organismes de financement pour le démarrage de l'Institut, conformément à la résolution n° VII du quatrième Conseil des Ministres de Nouakchott (Décembre 1975).

4. EXAMEN ET ADOPTION DE NOUVEAUX POSTES A INSCRIRE AU COMPENDIUM

4.1 - Projets régionaux :

4.1.1. - La présentation de projets dits régionaux, n'intéressant pas tous les états membres, a amené le Conseil à définir un projet régional :

"Un projet est dit régional lorsqu'il intéresse au moins deux états membres du CILSS ou, bien qu'implanté dans un état intéressé, peut profiter à d'autres états membres".

4.1.2. - À la lumière de cette définition et en tenant compte des priorités définies en septembre 1973 à Ouagadougou :

i) - Le Conseil a retenu comme nouveaux projets régionaux à inscrire au compendium :

- Amélioration des mils :

Porte sur l'amélioration génétique en vue de l'augmentation de la productivité dans un système d'agriculture intensive. Le projet qui débute sur un plan national (au Sénégal) devra être régionalisé ; il sera d'ailleurs présenté au IVème FED dans le cadre du crédit régional.

- Aménagement du Bassin du Fleuve Gambie :

Il s'agit d'un projet du Comité Sénégalo-gambien pour la mise en valeur du fleuve Gambie.

- Centre de quarantaine des plantes à Maradi :

Ce projet, déjà initié par la CILS, a été présenté par le Niger.

ii) le Conseil n'a pas eu devoir retenir les projets suivants :

- Poste automobile rurale,
- Conférence régionale d'acheminement de la poste,

Le Conseil estime qu'ils ne sont pas en rapport direct avec les problèmes de lutte contre les effets de la sécheresse.

4.2 Projets nationaux :

Un certain nombre de projets nationaux ont été proposés par quelques états membres. A la demande de certains états, il a été décidé que chaque état transmettra directement au CILS la liste des nouveaux projets nationaux à inscrire au compendium.

4.3 En rapport avec ce point de l'ordre du Jour, le Conseil a donné mandat au Coordonnateur pour qu'il prenne des contacts avec la CILS pour une meilleure harmonisation des actions du CILS et de la CNG dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et des projets intéressant les états membres des deux organisations. Les démarches et contacts feront l'objet d'un rapport qui sera envoyé au Président en exercice du CILS.

5. - EXAMEN DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL CILS/CNG

5.1 - Après examen des commentaires des experts sur ces résolutions, le Conseil a donné son accord pour que le Secrétariat du CILS invite les représentants des CNG à ses réunions chaque fois qu'il le jugera nécessaire.

5.2 - Mais le Conseil a également affirmé :

- que les CNG doivent intervenir dans le cadre et la ligne définis par les Etats,
- qu'il appartient à chaque état de traiter avec les CNG dans le cadre de sa politique nationale.

6. - EXAMEN DES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DU GROUPE DE TRAVAIL DU "CLUB DES AMIS DU SAHEL"

6.1 - Il s'agit de la réflexion préliminaire du Groupe de travail "Proposition pour une stratégie de lutte contre la sécheresse et le développement dans le Sahel". Le document a été présenté devant les experts par Madame de LATIRE et Monsieur GIRI.

6.2 - Il passe en revue :

- la notion d'autosuffisance alimentaire,
- les objectifs de production pour 1990 et l'an 2000,
- le développement des cultures sèches,
- le développement de l'élevage,
- le développement des pêches,
- les ressources d'accroissement (ressources humaines, écologie, recherche et adaptation des technologies, problèmes de prix, stockage, commercialisation, problèmes des transports).

6.3 - Le cas spécifique du Soudan, où il est nécessaire d'envoyer des missions chargées de rapporter une meilleure information sur ce pays. (Une résolution a été adoptée à cet effet).

6.4 - Après avoir insisté pour que le Club s'oriente vers du concret en se penchant sur la réalisation de projets déjà identifiés dans les pays et tenu au compte des études déjà faites, le Conseil a approuvé les lignes directrices du document comme pouvant servir de base à l'élaboration des programmes de projets. Le Conseil a également prodigué ses encouragements tout en évitant les Gouvernements des Etats membres à faciliter la participation des experts sénégalais aux travaux des équipes sectorielles.

6.5 - Enfin, le Conseil a pris le voeu que la prochaine réunion du Club des Amis du Sahel se tienne à Ottawa au Canada et a donné mandat au Coordonnateur pour entreprendre auprès des autorités canadiennes les démarches nécessaires.

7. - PROBLEMES DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE CREDIT UNDO

7.1 - Ce point de l'Ordre du Jour avait trait à la demande de financement sur le fonds spécial des Nations Unies pour le Sahel (UNDO) de certains projets émanant :

- soit des pays membres du CIL, ,
- soit du FNUD.

7.2 - En fait, le Conseil a largement débordé ce cadre pour se pencher sur l'utilisation effective de l'ensemble des fonds recueillis par l'UNDO depuis plus de 16 mois ; donc en se basant sur les documents remis par l'UNDO sur le montant des fonds disponibles (6,728 millions \$), le Conseil a procédé à sa répartition de la manière suivante :

	<u>millions de \$</u>
- 1 <sup>er</sup> ) Projet PNUD (agrométéorologie) .....	2,500
- 2 <sup>nd</sup> ) Projet surtien de forges de puits ....	1,250
- 3 <sup>rd</sup> ) Projet semences sélectionnées (Cap-Vert) ...	0,200
- 4 <sup>th</sup> ) Réserve .....	1,000
- 5 <sup>th</sup> ) Projets nationaux en souffrance .....	
a) Sénégal .....	1,000
b) Haute-Volta .....	1,448
c) Gambie .....	0,850
d) Cap-Vert .....	0,200
<b>TOTAL .....</b>	<b>6,728</b>

7.3 - De plus, certains ministres ayant fait remarquer que les missions de l'UNDO dans les pays membres prenaient contact directement avec divers ministères, le Conseil a chargé le Coordonnateur de rappeler à l'UNDO que le ministère chargé de l'Agriculture dans chacun des Etats membres était le correspondant CILSS, par l'intermédiaire duquel tous les contacts doivent être pris.

## 8. PROPOSITION DE LA PAN AFRICAN AIR INDUSTRIES

8.1 - Rappelons que cette proposition, émanant d'un groupe de privés américains porte sur la création d'un réseau de fret aérien à faible coût, organisé de façon à encourager l'exportation et l'importation des biens de consommation et l'équipement entre les pays de la côte et ceux du CILSS et entre ces derniers et leur partenaires commerciaux (Afrique, Europe, Moyen Orient).

8.2 - Compte tenu, d'une part, de l'existence de compagnies aériennes nationales et multinationales en matière de fret aérien et, d'autre part, des difficultés qu'éprouvent déjà ces compagnies, le Conseil a estimé qu'il était prématuré d'examiner cette proposition.

## 9. CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES POUR LE S.H.E.L

Cette question a déjà été examinée par le même Conseil des ministres. Pour ce qui concerne l'origine du problème, les points de vue du CILSS, en se reportera au compte-rendu dudit Conseil. Le Sénat Conseil accepte le principe de création d'un tel Centre avec deux possibilités :

- a) soit l'intégrer, tout en le renforçant, aux structures existantes du CILSS (Division de la Documentation et de l'Information),
- b) soit dans le cas contraire, tenir compte des points de vue du CILSS qui sont :
  - le Centre doit s'intéresser en premier lieu et essentiellement aux activités relatives à la lutte contre la sécheresse dans les Etats membres du CILSS (c'est à dire que les activités dites "traditionnelles" d'un Centre d'Information des Nations Unies sont à écarter),
  - le Centre doit être accrédité auprès du CILSS dans les mêmes conditions que l'UNESCO,

- le programme de travail doit être défini en relation étroite avec le CILSS (Division de la Documentation et de l'Information).

## 10. PROBLÈMES DE PERSONNEL ET ORGANISATIONS

### 10.1 - Deux cadres techniques supérieurs : (Economiste et Agronome

Le Conseil a demandé au Secrétariat d'explorer d'abord les possibilités africaines pour ce recrutement. En cas d'impossibilité il est autorisé à recruter des experts africains en dehors des pays membres du CILSS.

### 10.2 - Nomination du chef de la Division de la Documentation et de l'Information (DDI)

Il n'y avait pour ce poste qu'une candidature, d'origine gabienne, et la personne de Monsieur James GRAY JOHNSON qui a été nommé Chef de ladite division.

### 10.3 - Nomination du Directeur du Centre agrométéorologique de Niamey

Pour ce poste, c'est Monsieur Nabi FALL (Sénégal) qui a été nommé Directeur.

### 10.4 - Nomination d'un secrétaire exécutif

Le principe ayant été adopté, depuis le 7ème Conseil (Dakar Mars 1970), de créer et de prendre en charge un Secrétariat Exécutif, poste qui revient au Mali, il a été demandé à ce pays de désigner un cadre supérieur pour l'occuper. Le Docteur KOROMA, qui était Conseiller Régional avec rang et prérogatives de Secrétaire Exécutif, devient Conseiller Régional de la FAO auprès du CILSS.

## 11. ORGANISATION - STRUCTURE DU CILSS

Le poste de Secrétaire Exécutif n'étant pas prévu explicitement dans les textes organiques du CILSS, le Conseil a chargé le futur Secrétaire Exécutif, en collaboration avec le Conseiller Régional et sous la supervision du Ministre Coordonnateur, de préparer et de présenter à la prochaine réunion du Conseil un projet de textes définissant les attributions du Secrétaire Exécutif. En attendant, le Coordonnateur a reçu mandat de définir provisoirement les attributions et pouvoirs du Secrétaire Exécutif pour lui permettre de travailler.

## 12. QUESTIONNS FINANCIERES

### 12.1 - Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 1975

Le Conseil a pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 1975 et a donné quitus au comptable pour cet exercice.

### 12.2 - Etat des cotisations (1976)

On trouvera sur le tableau ci-dessous l'état des cotisations au 30 Septembre 1976. Le Conseil a demandé aux états, qui ne l'avaient pas encore fait, de prendre toutes les dispositions pour que les contributions soient entièrement versées avant fin Janvier 77.

N.B. - Depuis le Conseil des Ministres, on a enregistré la rentrée de la cotisation du Niger.

## ETAT DES COTISATIONS AU 30 SEPTEMBRE 76

PAYS	Arriérés 1975	COTISATIONS 1976		
		Montant contribution	Versements effectués	Reliquats à verser
CAP-VERT	3 505 258	-	3 505 258	
GAMBIE	3 505 258	-	3 505 258	
HAUTE-VOLTA	13 436 825	7 840 000	5 596 825	
MALI	13 436 825	2 900 000	10 536 825	
MURIT NIE	13 436 825	10 276 281	3 160 544	
NIGER	13 436 825	-	13 436 825	
SENEGAL	7 840 000	13 436 825	-	13 436 825
TCHAD	7 840 000	13 436 825	7 030 000	6 406 825
	15 660 000	87 631 466	28 046 281	59 585 185
	Arriérés 1975	=	15 660 000	
	Reliquats 1976	=	59 585 185	
	TOTAL	=	75 265 185	

## 12.3 - Problèmes budgétaires

12.30 - Un problème qui n'a pas été clairement tranché est la période d'exécution du budget : est-ce à la fin de l'année en cours ou au début de la nouvelle année, cette dernière solution ayant été préconisée par les experts au 5ème Conseil, mais sans que les ministres se soient prononcés.

12.31 - Le Conseil a également demandé à ce que à l'avenir un état d'exécution du budget antérieur soit joint au projet de budget pour l'année suivante. L'idée de verser les excédents dans un fonds de réserves a été retenue.

12.32 - S'agissant du projet de budget 1977, le Conseil a pris les décisions suivantes :

a) Pour le personnel

(i) - S'agissant du projet de création d'un poste de Secrétaire Sténo-dactylo attaché au Ministre Coordonnateur, le Conseil, compte tenu du fait que cet agent ne sera pas employé à plein temps, a décidé d'allouer une indemnité mensuelle de sujexion de 25.000 Frs à une Secrétaire déjà en service dans la mesure où elle s'occupe des travaux du CILS, au sein du département du Coordonnateur.

(ii) - Le Conseil a également rejeté la proposition tendant à créer un poste d'adjoint au Chef de la Division CILS/ONG, non prévu dans l'organigramme du CILS et non justifiable.

(iii) - En ce qui concerne l'augmentation des salaires, si le principe n'a pas été écarté, les propositions faites dans le cadre du projet de budget n'ont pas été retenues. En conséquence le Conseil a "gelé" le budget en maintenant le "statu quo" jusqu'au prochain Conseil. Les salaires des cadres supérieurs resteront inchangés. Ceux des agents régis par la Convention Collective seront réajustés, avec possibilité d'effet retroactif.

(iv) - Pour le prochain Conseil, le Secrétariat rassemblera les documents relatifs aux grilles des salaires des divers Organismes similaires au CILS pour que les ministres puissent prendre une décision.

b) Pour les dépenses d'investissements

Le Conseil a demandé à ce que certaines rubriques, notamment celle intitulée "Contributions aux projets et programmes", soit détaillées en sous-rubriques afin de faire apparaître les modalités d'utilisation.

c) Avec ces remarques et sous réserve d'une révision lors du 7ème Conseil, le budget du CILSS pour 1977 (Secrétariat, Centre Agronométo) a été arrêté et approuvé en recettes et en dépenses pour 119.004.400 F.

#### 12.4 - AUTRES QUESTIONS

##### 12.4.0 - Utilisation du Fonds Spécial du CILSS

a) - Rappelons que la création d'un Fonds Spécial par le Sahel remonte à la réunion des Ministres de Septembre 1973 à Ouagadougou. Son rôle est :

- le financement d'opérations de solidarité,
- l'organisation de secours d'urgence,
- le financement de plans de l'éveloppement à moyen et long terme.

b) - Pendant 1976, les bons suivants ont été consentis sur le Fonds Spécial :

OCLAL.V	50 millions CF.	(décision prise au 5ème Conseil)
---------	-----------------	----------------------------------

NIGER	7 millions	(sur consultation)
-------	------------	--------------------

TCHAD	10 millions	(décision prise au cours
-------	-------------	--------------------------

CAP-VERT	15 millions	du 6ème Conseil)
----------	-------------	------------------

MAURITANIE	8 millions	)
------------	------------	---

c) - Une autre question était aussi de savoir dans quelle mesure le Coordonnateur en exercice pouvait débloquer des fonds du Fonds Spécial, en cas d'urgence. Le Conseil a décidé que l'attribution d'aide sur Fonds Spécial se fera soit en Conseil, soit après consultation des Etats membres.

12.4.1 - Indemnités et avances de première installation pour le personnel. Le Conseil a décidé d'accorder uniquement une avance de première installation correspondant à deux mois de salaires et remboursable en six (6) mois aux cadres expatriés pris en charge par le CILSS lors de leur prise de service dans une structure du CILSS pour la première fois.

12.42 - Location de bureaux par le CILSS, dans un immeuble sis à Ouagadougou

Malgré la location d'une villa, le problème de bureaux se pose au CILSS. C'est ainsi qu'il a été envisagé de louer tout un étage d'un bâtiment en construction à Ouagadougou.

Mais pour ce faire, l'avis du Conseil était indispensable. Compte tenu du coût élevé de location, le Conseil a donné sa préférence à la location d'une villa complémentaire tout en demandant au Secrétariat de poursuivre les démarches auprès du Gouvernement Voltaique en vue d'obtenir un terrain pour la construction du siège du CILSS.

II - LIEU ET DATE DU 7eme CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS

Le Conseil a décidé que le 7ème Conseil des Ministres aura lieu à Ouagadougou aux dates suivantes :

- à partir du 22 Avril 1977 (Réunion des Experts)
- du 25 au 28 Avril 1977 (Réunion des Ministres)

Deuxième partie : CLOTURE

- Résolutions
- Motion de remerciements
- Communiqué Final
- Discours de clôture

COMITE PERMANENT INTERSTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

---

RESOLUTION N° 1/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministre du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'djaména (Tchad),

- Considérant le déficit et l'irrégularité de la pluviométrie enregistrée dans la plupart des Etats membres du CILSS,
- Considérant les conséquences découlant de cette situation climatique sur le plan de la production vivrière en culture sèche et de décrue, ainsi que sur le plan pastoral,
- Considérant l'important besoin céréalier exprimé par les Etats pour la campagne 1976/1977,

S'INQUIETE de la situation particulière qui prévaut dans les Iles du Cap Vert, en Mauritanie et au Tchad,

CONSTATE les efforts déployés par les gouvernements des Etats membres à prendre les mesures d'urgence pour apporter l'assistance nécessaire aux populations sinistrées,

MANDATE le Coordonnateur pour entreprendre une campagne de sensibilisation de l'opinion internationale sur la situation qui prévaut.

FAIT APPEL à l'ensemble de la communauté internationale pour apporter aide et assistance à tous les pays touchés.

COMITE PERMANENT INTERSTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

RESOLUTION N° 2/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

- Après examen des textes relatifs au Programme d'Agrométéorologie et d'Hydrologie opérationnelle élaborés lors de la Réunion des Experts nationaux tenue à Niamey du 25 au 28 Février 1976,

ADOpte

- les Statuts du Centre Régional,
- les Conditions d'Admission au Centre,
- le Cahier des Charges, Règles et Procédures du Comité Exécutif du Programme.

COMITE PERMANENT INER-TAT DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

---

RESOLUTION N° 3/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

- Considérant la priorité accordée à l'Institut du Sahel
- Considérant que la réunion de Bamako a défini dans ses grandes lignes l'objet de cet Institut,
- Considérant l'immensité de la tâche que constitue la mise en place définitive de l'Institut et en conséquence la nécessité de faire appel à la coopération internationale,

DECIDE : de créer effectivement l'Institut du Sahel :

- de lui donner comme objectifs ceux définis par la réunion des experts nationaux de la recherche, tenue à Bamako en avril 1976,
- d'implanter le siège à Bamako,

INVITE la Mauritanie à proposer, dans les meilleurs délais, un responsable chargé d'assurer la direction de cet Institut.

MANDATE le Secrétariat du CILSS à organiser une réunion élargie aux Instituts et aux experts internationaux en vue d'examiner les modalités pratiques permettant le démarrage immédiat de l'Institut.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

RESOLUTION N° 4/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

- Considérant que la collecte et la diffusion des résultats de la recherche sont les tâches principales et préliminaires de l'Institut du Sahel,
- Considérant l'existence dans la région de plusieurs Centres de documentation scientifiques,
- Considérant que la protection des végétaux est un des aspects fondamentaux des objectifs,
- Considérant la nécessité d'entreprendre le plus rapidement possible la collecte des informations complémentaires en vue de la mise sur pied de l'Institut,
- Considérant l'intérêt manifesté par certaines sources de financement pour entreprendre cette collecte des **informations**,

INVITE le responsable de l'Institut à examiner, dans les meilleurs délais, la possibilité de créer un réseau régional d'information et de documentation scientifique moderne.

INVITE le responsable de l'Institut à envisager aussitôt que possible la création d'une cellule de coordination des activités des Etats en matière de lutte contre les ennemis des cultures et des récoltes, et cela en collaboration avec l'OCLALAV, l'OICMA, la CEAO, la FAO, etc...

INVITE le Secrétariat du CILSS à poursuivre les démarches auprès de ces sources de financement pour achever cette collecte des informations dans les meilleurs délais.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

RESOLUTION N° 5/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

- Vu la liste des projets nationaux et régionaux adoptés par les Conférences des Chefs d'Etats des pays membres du CILSS tenues à Ouagadougou et à Nouakchott, respectivement les 11 et 12 septembre 1973 et 21 et 22 décembre 1975
- Sur proposition des Etats membres du CILSS

D E C I D E

Les projets ci-après sont à ajouter à la liste des projets  
... du compendium.

Annexe à la Résolution n° 5LISTE DE PROJETS ADOPTÉS LORS  
DU 6<sup>e</sup> CONSEIL DE N'DJAMENAI. PROJETS REGIONAUX

- I.1 Amélioration des mils
- I.2 Aménagement du Bassin du Fleuve Gambie
- I.3 Centre de quarantaine de Plantes à Maradi

II. PROJETS NATIONAUXNouveaux Projets Nationaux (sous réserves de modifications ultérieures)

- UPV/415 bis Poste automobile rurale
- MLI/106 Construction de barrages
- MLI/802 Outilage agricole
- MLI/ Construction de stocks vivriers de sécurité
- NER/ Développement des statistiques agricoles
- NER/ Développement agricole dans l'arrondissement de SAY
- SEM/105 bis Atelier pour l'exécution de forages d'études et d'exploitation
- SEN/106 Assainissement de Dakar
- CHD/ Centre production de semences d'élite
- CHD/ Reconstitution du stock semencier
- CHD/ Constitution de stock villageois
- CHD/ Centre de Développement Agricole de Fitri
- CHD/ Ouaddis de Kanem
- CHD/ Animation de l'encadrement à la lutte contre la désertification
- CHD/ Conservation et production des zones d'épandage du Ouaddai
- CHD/ Crédit d'Unités Pastorales
- CHD/ Développement de petits ruminants
- CHD/ Centre de Formation de vulgarisateurs en pêches

COMITE PERMANENT INTERSTATIQUE DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHÈSSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIÈME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

RESOLUTION N° 6/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

- Après examen des travaux préliminaires du Groupe de travail du Club des Amis du Sahel donnant les grandes lignes et l'état d'avancement des travaux du Groupe,

APPROUVE les lignes directrices du document de travail présenté par le Groupe,

ADRESSE ses encouragements au Groupe en général, au Secrétariat du Club en particulier,

CONSIDÈRE ce document, encore perfectible, comme pouvant servir de base aux travaux de deuxième phase consistant en l'élaboration de projets et programmes,

INVITE les membres du Groupe à poursuivre le travail, tant dans la réflexion profonde sur les éléments de stratégie que dans l'élaboration de projets et programmes concrets conformément aux orientations définies lors de la réunion du Club à Dakar et selon les besoins exprimés par les Etats,

INVITE les Gouvernements des Etats membres à faciliter et à encourager la participation des experts sahéliens, en tant que membres des équipes sectorielles et en tant que consultants, cela, afin que les sahéliens assument pleinement leur responsabilité dans l'élaboration du Programme du Club des Amis du Sahel.

COMITE PERMANENT INTERSTAT DE LUTTE  
CONTRE LA SECHEURSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

---

RESOLUTION N° 7/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

- Après examen des travaux préliminaires du Groupe de Travail du Club des Amis du Sahel donnant les grandes lignes de l'état d'avancement des travaux du Groupe,

INVITE le Groupe de Travail à constituer, à la demande de la République du Cap Vert, une équipe spéciale afin de l'aider à résoudre les problèmes liés à la programmation de son développement.

COMITÉ PERMANENT INTERÉTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

SIXIÈME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
N'Djaména, 6 - 11 décembre 1976

---

RESOLUTION N° 8/CM/6

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (Tchad),

• Après examen du rapport du Commissaire aux Comptes sur le budget de l'exercice 1975,

DONNE quitus au comptable pour cet exercice budgétaire.

MOTION DE REMERCIEMENTS

## Les Ministres

- de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la Gambie
- du Développement rural de la Haute-Volta
- du Développement rural du Mali
- du Développement rural de la Mauritanie
- du Développement rural du Niger
- du Développement rural et de l'Hydraulique du Sénégal

et le Directeur de la Coopération internationale des Iles du Cap Vert, représentant le Ministre de l'Agriculture,

EXPRIMENT leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements au Peuple du Tchad, à son Gouvernement et à Son Excellence, le Général Félix MAILLOUM BEY-NDI, Président du Conseil Militaire, Chef de l'Etat, pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à N'Djaména.

N'Djaména, le 11 décembre 1976

LE CONSEIL DES MINISTRES

SIXIÈME CONSEIL DES MINISTRES DU CILSSCOMMUNIQUE FINAL

Le sixième Conseil des Ministres du CILSS s'est réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djaména (République du Tchad), sous la présidence de S.E. BOULAMA MANGA, Ministre du Développement Rural du Niger, Coordinateur en exercice du CILSS.

Le Conseil a entendu le rapport des travaux des experts qui se sont déroulés du 6 au 8 décembre à N'Djaména.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de textes organiques relatifs au Centre d'Agrométéorologie et d'Hydrologie opérationnelle de Niamey, et <sup>approuvé</sup> la gestion de l'ensemble du programme dans les Etats Membres du CILSS ; il a également procédé à la nomination du Directeur du Centre de Niamey en la personne de Monsieur Nalla FALL du Sénégal.

Le Conseil a pris connaissance des résultats des travaux de la réunion des responsables nationaux de la recherche sur l'Institut du Sahel, réunion qui a eu lieu à Bamako du 12 au 13 avril 1976.

Le Conseil, après avoir adopté les principaux objectifs prioritaires assignés à cet Institut, a souligné la nécessité de leur mise en œuvre, dans les meilleurs délais, en rapport avec les pays et institutions qui portent un intérêt au projet ; le Conseil a décidé d'implanter le siège de l'Institut du Sahel à Bamako (République du Mali) et demande à la Mauritanie de proposer un cadre pour en assurer la direction.

Il a procédé à la nomination du Directeur de la Division de l'Information et de la Documentation en la personne de Monsieur James GREY JOHNSON de la Gambie.

Le Conseil a approuvé une liste de projets nationaux et régionaux à ajouter au compendium adopté en septembre 1973 à Ouagadougou.

Le Conseil a pris connaissance des résolutions adoptées lors de la réunion CILSS/ONG, tenue à Ouagadougou en septembre 1976, et a adopté les commentaires de la Commission des Experts à ce sujet.

Le Conseil a approuvé les lignes directrices du document de travail présenté par le Groupe de Travail du Club des Amis du Sahel, et l'invite à poursuivre son travail conformément aux orientations données à Dakar.

Le Conseil a décidé d'examiner le rapport final du Groupe de Travail du Club des Amis du Sahel lors de sa prochaine réunion, et en tous cas avant la réunion du Club prévue pour le mois de mai 1977.

Le Conseil a approuvé le budget du CILSS pour l'exercice 1977, qui s'élève en recettes et dépenses à la somme de 119 004 400 Francs CFA.

Le Conseil a fixé la date du 25 avril 1977 pour sa prochaine session qui se tiendra à Ouagadougou, République de Haute-Volta.

Fait à N'Djaména, le 11 décembre 1976

LE CONSEIL DES MINISTRES

Discours de Son Excellence le Chef d'Escadron  
BOULAMA MANGA

Ministre du Développement Rural, Niger  
et  
Ministre Coordonnateur du CILSS

---

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,  
Honorables Invités,

Tout le plaisir est pour moi de m'adresser à vous, au nom du Conseil des Ministres du CILSS, pour vous dire combien, pendant la semaine que nous avons passée ici, chacun de nous s'est senti chez lui ; chacun a bénéficié de toutes les sollicitudes nécessaires pour lui permettre de travailler et de se reposer en même temps.

Je voudrais par là adresser les remerciements du Conseil à notre cher collègue le Commandant ROASNGAR et, à travers lui, à tout le peuple du Tchad pour tout ce qu'ils ont fait pour rendre notre séjour agréable. J'avoue que j'ai trouvé ce séjour très bref, cela veut dire que nous ne nous sommes pas ennuyés.

Messieurs, mes remerciements vont aussi à tous ceux qui, grands et petits, ont contribué à la réussite de notre rencontre. J'ai le plaisir de noter particulièrement l'esprit de compréhension mutuelle, le souci de solidarité, l'engagement ferme qui ont animé tout au long notre réunion ; engagement ferme de tout faire ensemble pour sortir le sahel de la désertification, pour assurer à nos populations une auto-suffisance alimentaire et pour permettre à notre zone de retrouver sa verdure.

Je voudrais saisir l'occasion, toujours à l'intention des Organisations Internationales et de leurs représentants, pour leur dire que ce qu'ils ont fait est une action d'urgence ; d'ailleurs, cette action d'urgence s'avère encore nécessaire, hélas, dans trois de nos pays plus particulièrement, et dans l'ensemble général.

Je voudrais leur dire par là que la situation qui prévaut actuellement dans les Iles du Cap-Vert, en Mauritanie et au Tchad méritent une vive attention. Et, c'est pour cela que je leur demanderais d'être notre interprète auprès des Organisations qui les ont accrédités ici, pour encore une fois sensibiliser leur opinion de façon à ce que nous puissions ensemble avec eux lutter encore contre les effets de cette sécheresse qui sévit encore malheureusement dans une partie de notre zone. Je ne voudrais pas, Messieurs, abuser de vos instants, je voudrais tout simplement souhaiter un bon retour à tous les délégués et bon courage dans l'œuvre combien gigantesque que nous avons entreprise de sortir le Sahel du sous-développement et de l'arracher à l'avance du désert.

Je vous remercie.

Troisième partie : ANNEXES

1. Liste des documents
2. Budget 1977 (pour mémoire)
3. Liste des participants

ANNEXE I : LISTE DES DOCUMENTS

CM6/I et Ia      Projet d'Ordre du Jour et Commentaires sur quelques points

CM6/II            Calendrier des Travaux

CM6/III           Liste des Documents

CM6/3    QUESTIONS RELATIVES AUX PROJETS ET PROGRAMMES3.1. Programme d'agrométéorologie et d'hydrologie opérationnelle de Niamey3.1.1. Centre régional de Niamey

- i) Statuts du Centre
- ii) Programme d'études
- iii) Conditions d'admission

3.1.2. Gestion du programme régional

- i) Projet d'accord sur la gestion du programme
- ii) Cahier des charges, règles et procédures du Comité Exécutif du programme
- iii) Cahier des charges, règles et procédures applicables au "Comité Consultatif et de Coordination" (pour mémoire)

3.2. Examen des travaux de la réunion des responsables nationaux de la recherche sur l'Institut du Sahel3.3. Examen et adoption de nouveaux projets à inscrire au compendium3.4. Examen des résolutions de la réunion CILSS/ONG3.5. Examen des travaux préliminaires du Groupe de Travail du "Club des Amis du Sahel"3.6. Autres questions :3.6.1. Problème de l'utilisation des reliquats du crédit UNSO3.6.2. Demande de financement par l'UNSO d'une étude du Conseil Africain de l'Arachide pour la création d'un Fonds de compensation en faveur des pays membres sans littoral.

3.6.3. Proposition de la Pan African Air Industries pour la création d'un réseau de frêt aérien à faible coût au niveau du CILSS.

CM6/4 - QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES, ADMINISTRATIVES, FINANCIERES

4.1. Compétence et attributions du Centre d'Information pour le Sahel

4.2. Candidatures - Nominations

4.2.1. Deux cadres techniques supérieurs prévus au budget 1976 (rappel)

4.2.2. Chef de Division de la Documentation et de l'Information (DDI)

4.2.3. Directeur Centre Agrométéo de Niamey

4.3. Questions financières

4.3.1. Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice budgétaire 1975

4.3.2. Etat des cotisations (1976)

4.3.3. Projet de budget 1976

4.3.4. Autres questions :

i) Utilisation Fonds spécial (rappel)

ii) Indemnités et avances de première installation pour le personnel

iii) Location de bureaux à la "Maison de la Coopération Internationale"

ANNEXE II : BUDGET 1977

(Pour mémoire)

ANNEXE III : LISTE DES PARTICIPANTSCAP-VERT

M. BRITO José  
 Directeur de la Coopération Internationale  
 PRAIA

M. LIMA Miguel Antonio  
 Directeur de la Production Végétale  
 et Correspondant du CILSS  
 Ministère de l'Agriculture et de l'Eau  
 PRAIA

M. SABINO Antonio Advino  
 Direction de la Région Agricole de  
 Santo Antao  
 Ministère de l'Agriculture et de l'Eau  
 PRAIA

GAMBIE

S.E. L'Honorable YAYA CESSAY  
 Ministre de l'Agriculture  
 BANJUL

N. N'DOW Wally  
 Directeur de la Santé Animale  
 Département de la Production  
 Ministère de l'Agriculture  
 BANJUL

M. GREY JOHNSON James  
 Secrétaire Q Adjoint  
 Ministère des Affaires Etrangères  
 BANJUL

HAUTE-VOLTA

S.E. M. SANON Salia  
 Ministre du Développement Rural  
 OUAGADOUGOU

M. TIAO Charles  
 Secrétaire Permanent du Comité de  
 Coordination et Correspondant du CILSS  
 Ministère du Développement Rural  
 OUAGADOUGOU

M. IDO Batia Dominique  
 Directeur de l'Hydraulique et de l'Équipement  
 Rural  
 Ministère du Développement Rural  
 OUAGADOUGOU

M. SOMDAH François de Sales  
 Directeur de la Fonction Publique  
 Ministère de la Fonction Publique et  
 du Travail  
 OUAGADOUGOU

HAUTE-VOLTA (suite) M. KOUTIEBOU Ouala Akonin  
 Chef du Service de l'Entretien  
 des Routes Secondaires  
 Ministère des Travaux Publics, des  
 Transports et de l'Urbanisme  
 OUAGADOUGOU

M. OUEDRAOGO Jean-Pierre  
 Chef du Service Climatologique  
 Ministère des Travaux Publics, des  
 Transports et de l'Urbanisme  
 OUAGADOUGOU

M. KABORE Christophe  
 Président du S/Comité Permanent de  
 Lutte contre les Effets de la Sécheresse  
 OUAGADOUGOU

MALI

S.E. M. COULIBALY Sory  
 Ministre du Développement Rural  
 BAMAKO

M. TRAORE N'Golo  
 Directeur Général de l'Institut  
 d'Economie Rurale  
 Ministère du Développement Rural  
 BAMAKO

M. GOLOGO Amadou  
 Directeur de la Météorologie Nationale  
 Ministère des Travaux Publics  
 BAMAKO

M. DIALLO Ouédji  
 Ingénieur Agricole, Conseiller Technique  
 et Correspondant du CILSS  
 Ministère du Développement Rural  
 BAMAKO

MAURITANIE

S.E.M. OULD DADDAH Abdallah  
 Ministre du Développement Rural  
 NOUAKCHOTT

M. BOOCUM Abdallah  
 Directeur de l'Agriculture  
 Ministère du Développement Rural  
 NOUAKCHOTT

M. MOULAYE Abdallah  
 Directeur de l'Hydraulique  
 Ministère du Développement Rural  
 NOUAKCHOTT

NIGER

S.E. M. BOULAMA MANGA  
 Ministre du Développement Rural  
 et Coordonnateur du CILSS  
 NIAMEY

NIGER (suite)

M. MOUSSA Saley  
 Correspondant du CILSS  
 Direction de l'Agriculture  
 Ministère du Développement Rural  
 NIAMEY

M. DIALLO Harouna  
 Directeur de la Météorologie Nationale  
 Ministère des Travaux Publics, des  
 Transports et de l'Urbanisme  
 NIAMEY

Dr. GARBA Zachary  
 Directeur Général de l'Institut National  
 de Recherches Agronomiques du Niger  
 (INRAN)  
 Ministère du Développement Rural  
 NIAMEY

SENEGAL

S.E. M. SENGHOR Adrien  
 Ministre du Développement Rural et de  
 l'Hydraulique  
 DAKAR

M. COLY Oumar  
 Commissaire à l'Aide Alimentaire  
 et Correspondant du CILSS  
 Ministère du Développement Rural et de  
 l'Hydraulique  
 DAKAR

M. COLY Bacary  
 Directeur des Actions et Programmes  
 Directeur Général de la Production  
 Agricole  
 Ministère du Développement Rural et de  
 l'Hydraulique  
 DAKAR

M. FALL Abdoulaye  
 Directeur des Etudes et de la Programmation  
 Ministère du Développement Rural et de  
 l'Hydraulique  
 DAKAR

M. SARR Aboubakar  
 Docteur Ingénieur en Génétique et  
 Amélioration des plantes  
 ISRA (CNRA)  
 BAMBEY

M. SECK Mansour  
 Chef du Service Météorologique  
 Ministère des Travaux Publics,  
 de l'Urbanisme et des Transports  
 DAKAR

TCHAD

S.E. Le Commandant ROASNGAR MBaïdoloumal  
 Ministre du Développement Agricole et  
 Pastoral et de la lutte contre les calamités  
 naturelles  
 N'DJAMENA

Dr. TOUADE Mahamat  
 Directeur Général du Ministère du  
 Développement Agricole et Pastoral et  
 de la lutte contre les calamités naturelles  
 et Correspondant du CILSS  
 N'DJAMENA

M. WORDOUGOU Hidini  
 Directeur de l'ONDR  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. NADJO Abdelkérim  
 Directeur du Génie Rural et de l'Aménagement  
 du Territoire  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. MBAIBIKEL Ngar Yra  
 Directeur de la lutte contre les calamités  
 naturelles  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. PADJA-GARI Allah-Rabaye  
 Directeur de la Météorologie Nationale  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. GOZZO NDOUMANANGAR Samuel  
 Directeur de l'Elevage et des Industries  
 Animales  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. SABIT Naïm  
 Directeur du Fonds de Développement et  
 d'Action Rurale  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. IDO LOATTI-KITA Djindo  
 Directeur Technique de l'Office de Mise  
 en valeur de Satégui-Déressia (OMVSD)  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. GAMI Isseini Gagoum  
 Directeur des Travaux Publics  
 Ministère du Génie Rural, des Mines  
 et de la Géologie  
 N'DJAMENA

M. LASSOU Kourdina  
 Directeur des Eaux et Pêches  
 Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
 et des Ressources Naturelles  
 N'DJAMENA

M. DIGUERA Baba  
 Directeur des Forêts, Chasses et de  
 l'Environnement  
 Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et  
 des Ressources Naturelles  
 N'DJAMENA

M. MOUTA Adji  
 Chef du Service de l'Environnement  
 à la Direction des Forêts, Chasses et  
 Environnement  
 Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et  
 des Ressources Naturelles - N'DJAMENA

M. NOUDJALBAYE  
 Docteur Vétérinaire  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

M. HAROUN Kabadi  
 Ingénieur Agronome,  
 Chef de la Division de la Recherche  
 Agronomique  
 Ministère du Développement Agricole et  
 Pastoral  
 N'DJAMENA

---

#### INVITES

##### Club des Amis du Sahel

Mme de LATTRE  
 Chef de l'Unité "Club du Sahel"  
 OCDE  
 2, rue André Pascal  
 PARIS 16ème, France

M. J. GIRI  
 Consultant, "Club du Sahel"  
 OCDE  
 2, rue André Pascal  
 PARIS 16ème, France

OMM

M. D. NIJHOFF  
 Chef de la Division Afrique  
 Département Coopération Technique  
 GENEVE

UNSO

M. G. MAGDI  
 Directeur du Bureau des NU pour le Sahel  
 NEW-YORK

M. PLACKTOR  
 Chef du Bureau UNSO  
 OUAGADOUGOU

CILSS

M. KONATE Ibrahima  
 Conseiller Régional,  
 Secrétaire Exécutif p.i.  
 OUAGADOUGOU

M. YAYA "DRISSA  
 Directeur de la Division  
 des Projets et Programmes  
 OUAGADOUGOU

M. MAGAGI Gourouza  
 Directeur de la Division CILSS/ONG  
 OUAGADOUGOU

M. MWABANYOL Keitoro  
 Directeur de la Division  
 des Affaires Administratives et  
 Financières  
 OUAGADOUGOU

M. GUIGUENDE Pierre  
 Division de l'Information et  
 de la Documentation  
 OUAGADOUGOU

M. BAYILI Malick  
 Comptable  
 Division des Affaires Administratives  
 et Financières  
 OUAGADOUGOU

Mme VAN de VELDE  
 Assistance Administrative

M. SANOU Emmanuel  
 Secrétaire